

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Commune de CUSSEY-SUR-L'OGNON **Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU)** **Révision du Zonage d'Assainissement**

Par arrêté URB.20.08.A7 du 8 juin 2020, le Président de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique unique relative à :

- l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Cussey-sur-l'Ognon ;
- la révision du zonage d'assainissement de la commune de Cussey-sur-l'Ognon.

Cette enquête publique unique est organisée pour une durée de 33 jours consécutifs,

du lundi 7 septembre 2020 au vendredi 9 octobre 2020 inclus.

Le projet de PLU de Cussey-sur-l'Ognon est soumis à évaluation environnementale. La révision du zonage d'assainissement de la commune de Cussey-sur-l'Ognon n'est pas soumise à évaluation environnementale.

Le Président du Tribunal administratif de Besançon a désigné Monsieur Gilles OUDOT en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique unique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- ➔ en Mairie de Cussey-sur-l'Ognon – Siège de l'enquête publique unique – 18 Grande rue – 25870 Cussey-sur-l'Ognon – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- ➔ à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 Besançon – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique unique sera également consultable sur un poste informatique à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 BESANCON – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Cussey-sur-l'Ognon :

- **le lundi 7 septembre 2020 de 9h à 12h ;**
- **le samedi 19 septembre 2020 de 9h à 11h ;**
- **le mercredi 30 septembre 2020 de 14h à 16h ;**
- **le vendredi 9 octobre 2020 de 14h à 17h.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Cussey-sur-l'Ognon, à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Cussey-sur-l'Ognon – M. le commissaire enquêteur
Enquête publique PLU et zonage d'assainissement
18 Grande rue – 25870 CUSSEY-SUR-L'OGNON

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1933>.

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante :

enquete-publique-1933@registre-dematerialise.fr.

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de Cussey-sur-l'Ognon et à Grand Besançon Métropole, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique unique peut être demandée à Florent SERRETTE, Mission PLUi de Grand Besançon Métropole, au 03 81 61 51 21 ou par mail plui@grandbesancon.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Cussey-sur-l'Ognon et à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et sur le site internet dédié à l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique unique, le conseil communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de PLU et le projet de révision du zonage d'assainissement de Cussey-sur-l'Ognon.

La Présidente,
Anne VIGNOT
Maire de Besançon